



Année 2014 - n° 35

Date de parution : 30 septembre 2014

SNEP retraités

Bulletin d'informations

« Comme toujours, le pire n'est jamais certain. Il est beaucoup trop tôt pour annoncer au lecteur qu'il devra payer son loyer à l'émir du Qatar d'ici à 2050 » ... !!!!

Thomas Piketty – Le capital au XXI^e siècle



Plus de 2000 participants de 44 pays : un grand succès pour l'Université d'été des mouvements sociaux !

Plus de 2 000 personnes venues de 44 pays se sont réunies à Paris (Université Paris VII – Diderot Les Grands Moulins), du 19 au 23 août, à l'occasion de l'Université d'été des mouvements sociaux, organisée par le réseau des Attac d'Europe.

Cette Université d'été a été l'occasion d'échanges et débats riches autour de thèmes d'actualité : mobilisations contre le projet d'accord transatlantique (Tafta) et les politiques d'austérité dans l'Union européenne, les luttes et alternatives face au changement climatique. Mais aussi les conflits en Ukraine, en Palestine, en Irak et en Afrique, les dynamiques des nouveaux mouvements en Europe et dans le monde.

L'Université d'été a aussi permis de préparer les mobilisations à venir, comme le prochain Forum Social Mondial qui se tiendra à Tunis en mars 2015, ou la Conférence des Nations unies qui aura lieu en décembre 2015 à Paris-Le Bourget.



Le 64^e congrès de la FGR-FP en juin 2014 à Poitiers : une réussite !

À lire « le Courrier du Retraité »... et l'article d'Edouard Vernier, un de nos représentants au Congrès

« SNEP-Toujours », rencontres et séjours en 2015

... une fois encore, l'occasion d'aller à la découverte des richesses de nos régions grâce aux collègues qui organisent ces séjours : voir en page 11 le programme et la fiche d'inscription

Nouvelle mobilisation des retraités le 30 septembre

A l'appel de la FSU, de la CGT, de FO, de la CFTC, de la CGC, de Solidaires, de la FGR, de l'UNRPA et de LSR, les retraités manifestaient le 30 septembre

- **contre** le gel des pensions (les retraites de + de 1200 euros sont actuellement gelées jusqu'en oct 2015 !)

- **pour**

- l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités (actuellement 11 centimes d'euros de + par jour accordés pour les pensions inférieures à 1200 euros/mois.. !!! ..quel geste !!)

- le retour à une revalorisation annuelle au 1^{er} janvier de l'année

- une loi progressiste sur l'adaptation de la société au vieillissement (le minimum vieillesse est relevé : 800 euros....au lieu de 792 ...une aumône, quoi !!!)

- le développement et le renforcement des services publics

SE RE-SYNDIQUER ! SE SYNDIQUER !

(Voir page 12 du bulletin)



Le secteur Retraités et ses représentants

Louise GAVARY
Edouard VERNIER
Bernard CHARLIER
Roland ROUZEAU
Viviane GOBEAUT
Marie-Claude BAUDELET
Sylvie DURTH
Yan LEQUEUX
Michèle BUCLON
Nicole LERAUX
Yvon ADAM
Suzanne FORGET
Raymond DELIGNY
Michel LOREAU
Pierre ROBINET
Françoise ROBINET
André COLLET
Martine BEISSEGES
Jacques SILHOL
Andrée ZELEZ
Elisabeth POGGI
Daniel LEROY
Jean Charles PERDUCAT
Michel OSSAKOWSKY
Huguette FOSSAT
Jacques RIGOLET
Gérard WERMELINGER
Pierre ZINDY
Nicole COULON
Paulette CADET
Alain LESIMPLE
Victor KOWALYCK
Michel CREMONESI
Annick BEGUERY
Françoise LEGRAND
Nancy BOHAIN

SOMMAIRE

- Edito p. 2
- Réforme territoriale p. 3
- Congrès FGR p. 4
- Problèmes d'actualités : santé et impôts . . p. 5
- Initiatives militantes – Académie Amiens . . p. 6
- Initiatives militantes – Académie Grenoble p. 7
- Traité de libre-échange – la dette p. 8
- Défendre la laïcité..... p. 9
- Culture, Loisirs... p. 10
- Stages – séjours « SNEP-TOUJOURS » . p. 11
- Syndicalisation p. 12



Edito

La protection sociale dans l'œil du cyclone

Les choix libéraux du gouvernement en matière de politique économique et sociale, la politique de l'offre qui le conduit à alléger considérablement les prélèvements sociaux des entreprises sans réelles contreparties dégradent les conditions de vie et d'emploi de l'ensemble de la population et notamment les personnes les plus fragiles. Ainsi, dans le cadre du financement des 50 milliards du pacte de responsabilité, après le gel de la valeur du point d'indice des fonctionnaires, c'est l'ensemble des retraités qui se voient maintenant privés de la juste revalorisation de leur pension.

Les grandes réformes de la santé annoncées dans une quête mortifère de 21 milliards d'économie font peser de fortes craintes sur le devenir de la sécurité sociale. Alors même que le CICE et le pacte ont montré, d'après les premières mesures d'impact, leur inefficacité en termes d'emplois et d'investissement, le gouvernement s'enferme dans cette logique.

Des voix de plus en plus nombreuses se font entendre et critiquent cette approche ; des espaces s'ouvrent et doivent permettre aux forces qui se reconnaissent du progrès et de la justice sociale (politiques, syndicats, associations, collectifs,...) de se réunir, de débattre et de construire ensemble des alternatives.

Cette voie doit être soutenue et renforcée. Les mobilisations comme celle du 30 septembre contre le gel des pensions et pour l'amélioration du pouvoir d'achat, à laquelle le SNEP et la FSU appelle, participe de cette volonté de construction d'une autre politique.

Ce combat n'est pas uniquement l'affaire d'une catégorie de personnes. Il engage tout le monde, salariés comme retraités. L'avenir de notre protection sociale est en jeu et il nous faut intervenir fortement.

Benoît HUBERT
Secrétaire Général



Réforme territoriale : où va-t-on ?

Une réforme territoriale est annoncée. Elle concerne les collectivités locales : communes ou intercommunalités, départements, régions. Les médias et les politiques focalisent fortement sur les régions, un peu moins sur les départements. Quels sont le sens les enjeux et les conséquences de ces projets.

QUEL PROJET ?

La proposition 54 des engagements de F HOLLANDE pour l'élection présidentielle¹ prévoyait une "nouvelle étape de la décentralisation". Cet engagement n'annonçait ni une modification de la carte des régions, ni la suppression ou la modification de la nature et du rôle des départements. Et pourtant !

Depuis le début 2014 et les gouvernements VALLS, les annonces se sont à la fois précisées mais gardent un certain flou. Cette réforme a, en outre, été présentée en focalisant l'attention d'une part sur la carte des régions (maintien ou regroupement des régions actuelles pour créer de nouvelles régions) d'autre part sur la suppression éventuelle, puis sur une évolution différenciée des départements avec modification des cantons. Les arguments avancés pour justifier ces choix (réduire le mille-feuille administratif, réaliser des économies ...) apparaissent peu crédibles.

L'absence d'un large débat démocratique ne permet ni de convaincre, ni d'enrichir éventuellement les propositions, ni de les placer dans une perspective d'avenir. On peut légitimement se demander s'il s'agit d'une indécision quant au projet lui-même, d'une navigation à vue, à partir d'un objectif plus ou moins arrêté, au gré des réactions et pressions politiques diverses (européenne, nationales, locales), ou d'une technique délibérée pour noyer le poisson et mieux faire passer des objectifs inavoués. Chacun(e) choisira.

OU EN SOMMES-NOUS ?

Une réforme des collectivités locales n'est sans doute pas inutile. Elle aurait nécessité l'annonce d'une vision globale et précise de nos institutions et un débat sur les compétences et les moyens (fiscalité, recettes, fonctionnaires, règles budgétaires) dévolus à chaque niveau administratif.

Rien de tout cela n'est aujourd'hui clairement connu voire établi. Des conceptions existent au niveau européen, reprises par certains en France, par exemple, d'une Europe des Régions et non plus des Etats, d'une compétitivité voire d'une concurrence entre celles-ci. Cela dit, cette réforme ne vient pas comme un cheveu sur la soupe. Depuis 2008 au moins, diverses missions et autres commissions ou comités ont été saisi du sujet, et des lois ont été adoptées².

Le projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) sera présenté en novembre au Sénat, puis en décembre à l'Assemblée. Les élections cantonales (renouvellement dans la moitié des départements) auront lieu en mars 2015, les élections régionales fin

¹ 54 : J'engagerai une nouvelle étape de la décentralisation en associant les élus locaux. Je ferai voter une loi sur le renforcement de la démocratie et des libertés locales. Elle prévoira notamment l'abrogation du conseiller territorial et la clarification des compétences. Un pacte de confiance et de solidarité sera conclu entre l'État et les collectivités locales garantissant le niveau des dotations à leur niveau actuel. Je réformerai la fiscalité locale en donnant plus d'autonomie aux communes, aux départements et aux régions, en contrepartie d'une plus grande responsabilité. Une véritable péréquation sera mise en œuvre.

2015. On aurait trois types d'organisation pour les départements : suppression (ou absorption ou fusion) dans les cas où comme à Lyon, la communauté de commune, (le Grand Lyon) englobe la totalité ou la quasi-totalité du département ; maintien du département, notamment dans les zones rurales : solution intermédiaire avec maintien du département, mais transfert de ses compétences et prérogatives aux communautés de communes, dans de grandes aires urbaines. C'est sans doute la simplification administrative et la fin du millefeuille !

QUELS ENJEUX ET QUELLES CONSEQUENCES ?

Ce processus recouvre divers enjeux.

Un enjeu démocratique d'abord. Il serait indispensable que les citoyens puissent être sérieusement informés qu'ils se mêlent de ce débat et pèsent sur les décisions dans un sens du renforcement de la démocratie, du développement et de la modernisation des services publics. De même le monde associatif et syndical doit s'intéresser au processus. Il est loin d'être assuré que le mouvement syndical dont le nôtre soit prêt à être en mesure d'être au niveau qui serait nécessaire pour être des interlocuteurs incontournables des nouvelles collectivités. Des évolutions, voire des mutations seront sans doute nécessaires. Il est grand temps d'en débattre et de s'y préparer.

La nouvelle répartition des compétences aura des conséquences pour nous. Il a été question du transfert de la gestion des collèges aux Régions. Les départements ont la responsabilité de l'action sociale et sanitaire (protection sanitaire de la famille et de l'enfance, de l'aide sociale à l'enfance, aux handicapés, aux personnes âgées, de la protection judiciaire de la jeunesse) de certains secteurs de la culture etc. ... Que deviendront ces services et qui les assurera ?

Dans des régions redessinées, le plus souvent agrandies, que deviendront à terme les actuelles académies ? Conservera-t-on plusieurs académies dans une même Région, comme cela existe déjà actuellement, ou ira-t-on vers une réduction du nombre de celles-ci ? De même qu'en sera-t-il des ESPE ? La formation et le recrutement des enseignants et leur gestion, les programmes pour tout ou partie, resteront-ils de la responsabilité de l'Etat central ou seront-ils transférés, comme certains le réclament ou le proposent depuis longtemps ?

On ne saurait omettre la question des finances de ces nouvelles collectivités, dans le contexte d'austérité et "d'économies" impulsés par le gouvernement et de contrôles et de pressions budgétaires sur les finances des Etats et des collectivités locales exigé par les institutions européennes.

² 2008, la commission ATTALI préconise la suppression des départements. 2009, le comité BALLADUR préconise deux couples régions-départements et communes intercommunalités ; la mission sénatoriale prône le statut quo ; suppression de la taxe professionnelle et remplacement par une cotisation sur la valeur ajoutée. 2010, loi créant le "Grand Paris" ; institution du Conseiller Territorial (élu régional plus départemental), supprimé depuis ; loi sur le renouvellement concomitant des Conseils départementaux et des Conseils Régionaux, supprimé depuis. 2011 : mission DE PERETTI sur la répartition des compétences ; loi sur la collectivité unique de Guadeloupe et de Martinique ... Diverses évolutions sont intervenues depuis l'élection présidentielle de 2012.



Réforme territoriale : où va-t-on ? suite

ETRE ACTIFS

Comme on le voit comme citoyens, comme fonctionnaires pour les actifs, pour nous les retraité(e)s, nous sommes très concerné(e)s par cette réforme. Il est indispensable de s'y intéresser et d'intervenir autant que faire se peut dans le processus. Et quelle que soit la réforme, même si elle nous convenait, nous devons créer, notamment au plan syndical, les conditions d'une intervention permanente et au niveau requis, pour que soient assurés maintenus et améliorés, les services publics et les prestations sociales qui garantissent une existence digne humainement, culturellement et socialement riche pour toutes et tous.

Roland ROUZEAU



Le SNEP au congrès de la FGR : une appréciation très positive !



Parmi les plus de 300 délégués réunis en congrès de la FGR du 17 au 19 juin à Poitiers, il y avait un nombre appréciable de profs d'EPS syndiqués au SNEP, représentants de différents départements ou du collectif national des retraités du SNEP.

Très satisfaits de ce congrès dynamique, ils portent une appréciation très positive sur le travail effectué, sur son déroulement et maintenant sur sa portée : il est passé outre aux tentatives de blocages de quelques représentants UNSA, d'ailleurs non suivis par la majorité des délégués UNSA !

Les textes revendicatifs, bien travaillés en commission, concernant la place des retraités dans la société, la fonction publique, la protection sociale et la fiscalité ont obtenu une très large majorité et marquent de nouveaux progrès. Ils permettent de renforcer nos alliances avec le pôle des retraités et aussi face à l'administration.

Alors que ces dernières années les risques d'implosion de la FGR apparaissaient, le congrès marque un renforcement unitaire notable, au-delà de différences voire de divergences légitimes entre les syndicats ou les sections départementales. La volonté de travailler ensemble est manifeste, que traduit le passage de témoin de secrétaire général entre Annick Merlen et Michel Salingue. Merci à Annick Merlen pour son effort constant dans cette voie.

Si nous pouvons nous réjouir de la place accrue des syndicats et adhérents de la FSU dans la FGR, nous ne souhaitons vraiment pas être hégémoniques mais que tous les retraités de la FP y trouvent leur place et y contribuent, dans la diversité et dans l'unité.

CF le « Courrier du retraité » N° 193 de juillet-août 2014.

E. Vernier

Brèves ...

Combattre les idées reçues sur les pauvres

« Oisifs », « assistés »...des attaques attisées par des discours politiques culpabilisants et qui surgissent de plus en plus souvent pour stigmatiser ceux qui ont recours au minima sociaux.

« L'austérité en passe de gagner la guerre idéologique ?

De plus en plus de Français ont du mal à joindre les deux bouts. Un sur cinq est à découvert tous les mois...les conditions même d'existence sont en cause ...

Le constat devrait conduire à plus d'exigence de redistribution mais une étude du CREDOC révèle un état « atypique » de l'opinion :

- les pauvres sont responsables de leur situation pour 64 % des Français, soit 10 % de plus qu'en 2009,
- l'Etat en fait assez pour 63 % d'entre eux, 31 % en 2008

La solidarité ne fédère plus une société lourdement facturée, abreuvée de discours et d'actes poussant au repli sur soi et au renoncement. »

Latifa Madani - journaliste à « l'Humanité-Dimanche »

PAUVRETE et PREJUGES

Pauvres et coupables...

« Les stéréotypes ont cette fonction d'évacuer une responsabilité collective à l'égard des situations de détresse.

Ils sont déshumanisants parce qu'ils dépouillent les personnes en difficulté de leur identité singulière sur laquelle il faudrait pouvoir compter pour engager le dialogue.

Le plus tenace est celui du tire-au-flanc, image typée d'un bénéficiaire de prestations oisif, cumulant les avantages au point de vivre aussi bien qu'une personne gagnant durement sa vie ».

Réagir

« Les politiques ou les initiatives facilitant les rencontres et la mixité des situations et origines sociales peuvent de façon générale contribuer à lutter contre ces stigmatisations ».

Jérôme Vignon - Président de l'ONPES (observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) Convergence. Magazine du Secours Populaire

Problèmes d'actualité

Santé - Impôts

Co-responsables de notre santé ?



Ne pensez-vous pas qu'il y a, aujourd'hui, **un hiatus important entre ce qui est décisif pour la vie quotidienne de chacun de nous et ce dont on nous abreuve ? La santé, par exemple**, concerne pourtant chacun : pour soi-même aujourd'hui et demain, pour l'un de ses proches, par ce que nous payons pour y contribuer (en cotisations, mais aussi en impôts ou en assurance...). N'y aurait-il aucun débat, aucune décision à prendre, rien à faire et à attendre?...

Non ! La santé n'est pas qu'une affaire individuelle comme on s'efforce de nous le faire intégrer. Certes, **notre responsabilité individuelle concernant cet enjeu est décisive** : veiller à une alimentation vigilante ; maintenir une bonne activité physique et sociale ; contribuer énergiquement au maintien d'un environnement de qualité, pour soi, pour les autres et surtout pour les suivants ...

Mais, encore plus qu'hier, **la santé solidaire est aujourd'hui un enjeu essentiel, pour chacun de nous et pour nous tous ensemble**. Nous nous y étions pourtant bien habitués et l'avions presque oublié mais, sans la couverture solidaire mise en place par le CNR (chacun contribue selon ses moyens et perçoit selon ses besoins), PERSONNE n'est en mesure de se garantir, individuellement et déceimment, face aux aléas de sa santé, que ce soit dans le cadre professionnel ou privé !

Il en résulte plusieurs exigences, incontournables. Pour être respectées, une prise de conscience accrue est indispensable, permettant une mobilisation renforcée et des actions convergentes suffisantes pour :

- **Une véritable égalité et accessibilité dans l'accès aux soins fondée sur une couverture de base élargie.** Elle est actuellement érodée par les assurances mais aussi par les mutuelles ; la pauvreté et le chômage font exploser les renoncements aux soins mais aussi les restes à charge croissants et les dépassements d'honoraires.
- **La question des ressources solidaires nécessaires est alors décisive.** Elle est en contradiction avec la volonté affichée récemment de réduire les cotisations sociales ouvrières (pour augmenter le pouvoir d'achat !?) ou patronales (pour améliorer la compétitivité !?). Elle nécessite de réduire le chômage plutôt que d'augmenter les heures supplémentaires et le travail au noir ; elle justifie d'améliorer les rémunérations plutôt que les dividendes ; elle va à l'encontre des économies massives prévues dans le projet de budget de la Sécu pour 2015.
- **Une politique sanitaire renouvelée est indispensable**, fondée sur la prévention (2% du budget de la Sécu !), sur la formation et l'information, sur la couverture médicale suffisante du territoire et sans doute la réduction de son caractère libéral, sur le renforcement

du secteur hospitalier actuellement dévoré par les cliniques privées grâce au plan HPST et le « paiement à l'acte », sur la responsabilité mieux reconnue de l'employeur, dont l'État-employeur...

- **Un développement de la recherche et de la formation médicale** enfin plus indépendantes de la course aux profits, notamment pharmaceutiques.

Investir dans la santé n'est pas seulement bon pour chacun de nous et pour une vie meilleure, c'est aussi un **investissement rentable**, sinon immédiat : une meilleure productivité au travail, de nombreux emplois induits qualifiés, moins de coût des maladies de longue durée (50% du coût de la santé !), et des citoyens (notamment des retraités !) plus disponibles pour contribuer au tissu social et associatif.

Alors ! Que la santé ne soit pas l'oubliée de nos préoccupations, des nécessaires luttes à venir et du changement exigé !

Edouard VERNIER

Vive l'impôt, mais juste !

Il est question de « pause fiscale » !?...

Peut-être avez-vous eu, comme nous, la même, (mauvaise !), surprise ou confirmation de ce qui était attendu en recevant votre avis d'imposition 2014 sur les revenus 2013 ! Pour notre part, ayant perçu en 2013, à 2 deux, 75 euros de plus qu'en 2012 (respectivement 34 et 41 euros), nous sommes imposés de **2388 euros de plus**, soient 7034 euros au total... Notre contribution -mensualisée- pour les 3 derniers mois de l'année 2014 se montera à 2856 euros contre 569 euros l'an dernier !...

La raison en est la « majoration de pension pour enfants » à partir de 3, et la décision intervenue de stopper sa défiscalisation. La « majoration pour pension » et sa défiscalisation ont sans doute contribué au bon taux de natalité en France ; ils constituaient bien un engagement de l'État à l'égard des fonctionnaires qu'il recrutait ; cet engagement pouvait certes être rediscuté dans le cadre d'une grande réforme -indispensable- de la fiscalité française pour plus de justice et plus de ressources. Les besoins considérables en biens communs, en réduction des inégalités, en investissements sociaux et économiques, en paiement des pensions de retraites des fonctionnaires, la réduction de la dette publique... **nécessitent des ressources sans doute accrues** notamment par l'impôt sur le revenu (IRPP), d'ailleurs insuffisant et trop inégalitaire face au poids bien plus élevé de la TVA.

MAIS, la brutalité de la mesure, est inacceptable, injuste et inadaptée, face aux multiples niches fiscales sauvegardées et à l'allègement continu de la fiscalité des plus riches (la fiscalité à 75% est supprimée !), face à l'emploi non contrôlé des ressources publiques en faveur de « la politique de l'offre » et en oubliant « la demande » légitime...

L'efficacité économique et sociale, autant que la justice, imposent des ressources nouvelles, mais pas d'étrangler les besoins, ni d'accroître les inégalités existantes en refusant de prendre l'argent où il se trouve vraiment et où il spéculé contre les intérêts de la majorité... Renforcer l'austérité mène dans le mur la France et l'Europe.

C'est une bataille importante et urgente ! Donc un débat nécessaire et des choix à opérer.

Edouard VERNIER



Initiatives militantes Académie d'Amiens

Rallye ou Rando ?

La haute bourgeoisie a ses rallyes, nous lui opposons la « rando coco »

(Fabien Antoine – co organisateur)

Depuis 2010, chaque première semaine de juillet, à l'initiative de notre camarade **Jean Michel L'anglet** (P.EPS retraité, militant SNEP entre autres !) a lieu, entre Beauvais (Oise) et Le Tréport (Seine maritime), avec étape à Dieppe, la « rando-vélo-coco ». Cette balade en vélo d'environ 140 kms est aussi l'occasion d'étapes animées, de visites et de rencontres notamment avec les élus des villes traversées.

Jean Michel explique le sens de cette initiative :

« Pour nous, les pratiques sportives, artistiques, comme l'activité politique sont, ou devraient être des formes de recherche de bonheur partagé (« il ne faut pas de tout pour faire un monde, il faut du bonheur et rien d'autre » Paul Eluard).

Nous pédalerons donc à la fois pour notre plaisir et pour manifester notre volonté que les richesses produites soient autrement partagées, que l'économie et la finance soient mises au service des humains, que les dizaines de milliards de la fraude fiscale, les centaines de milliards des paradis fiscaux, fruit du travail, détournés et accaparés par des pillards égoïstes soient restitués pour rendre plus douces les quelques dizaines d'années d'une vie et faire qu'elle vaille la peine d'être vécue »

« Cette randonnée est d'abord un « faire ensemble » fraternel et sportif. Elle est aussi une modeste contribution à la reconstruction d'une identité de classe, si nécessaire quand le milliardaire Warren Buffett peut se permettre cyniquement d'affirmer : « il y a une guerre des

classes, c'est un fait, mais c'est ma classe, la classe des riches qui mène cette guerre et nous sommes en train de la gagner »

Alors...aux rallyes, croisières, galas de la grande bourgeoisie, nous opposons notre randonnée

Multiplions ces gouttes d'eau de colibri, ces battements d'ailes de papillon..qui changeront gaiement le monde ! »

Et alors... ?

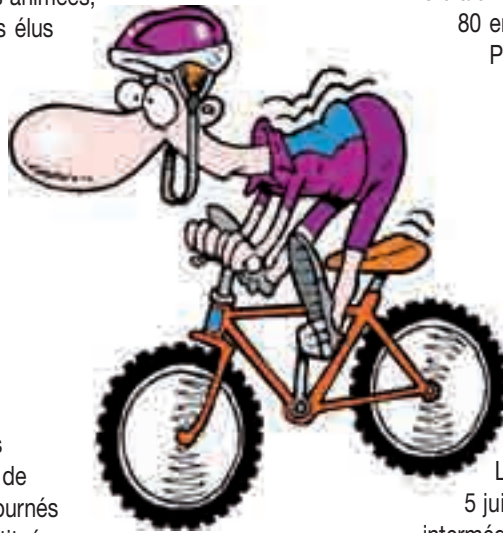
Ils étaient 10 en 2011, 20 en 2012, 30 en 2013.....

80 en 2014.. dont le couple de sociologues Monique Pinçon-charlot et Michel Pinçon qui n'ont pas hésité une seule seconde à enfiler leur tenue ! :

« *Nous sommes spécialistes de la bourgeoisie depuis très longtemps, nous écrivons des livres alarmants sur la situation de la France et de l'Europe. On nous regarde toujours comme des dinosaures, des marxistes ringards, de pauvres perdants, des gens qui ne comprennent rien. De temps en temps, ça fait du bien d'être en phase, de se sentir comme un poisson dans l'eau. C'est quelque chose que nous vivons rarement dans notre travail de sociologues* »

Le journal « Le Monde » a publié un article paru le 5 juillet : « du vélo donc, garanti sans sprint intermédiaire ni EPO mais avec des débats.... »

« Et un quiz -apéro sur le thème de l'évasion fiscale : le principe en est plus simple que les montages généralement utilisés par les grandes fortunes pour échapper à l'impôt : un verre d'apéritif est offert à celui qui trouve la bonne réponse.. »



Propos recueillis par Viviane GOBEAUT

Les départs :

Lors de son Conseil Académique de fin d'année qui se déroule dans un gîte rural avec une grande grange comme salle de travail l'Académie d'Amiens a coutume d'inviter les nouveaux retraités ainsi que les militants ayant obtenu leur mutation. Cette année a revêtu une importance toute particulière avec le départ du S2 de l'Aisne après de longues années au service des collègues de ce département. Merci à Jean-Marc Pessey pour son engagement que nous accueillons à bras ouverts au SNEP Toujours.



Initiatives militantes Académie de Grenoble

QUAND les RETRAITE(E)S « S'EXPOSENT »



Bien sûr le Congrès National de Vogüé est déjà un peu lointain mais je tenais à revenir sur « l'Exposition » des « Œuvres » des Retraité(e)s de l'Ardèche et de la Drôme. Sept d'entre eux (5 Femmes et 2 Hommes) ont accepté de présenter quelques unes de leurs productions, celles-ci relevant de plusieurs domaines : Peinture, Photo, Poterie, Sculpture sur pierre et sur bois.

Nous avons eu la chance de pouvoir exposer pendant tout le Congrès dans 2 lieux : le hall d'accueil, lieu de passage de tous les congressistes et une salle qui nous était réservée. Nous remercions tout particulièrement l'organisation de nous avoir si bien intégrés dans l'espace du Congrès.

Nous avons aussi beaucoup apprécié tous les échanges que nous avons eu avec les congressistes.

Ce fut pour nous toutes et tous, une belle expérience, et je formule le vœu qu'une telle expérience puisse se reproduire, lors des prochains Congrès, mais pourquoi pas aussi à d'autres moments de la vie du SNEP et dans d'autres lieux.

Pour le groupe des « Exposit(e)s »
Michèle Buclon



« Réflexions Syndicales » sur un film du festival de Cannes. « 2 jours une nuit » des frères Dardenne

Il est assez rare de trouver dans les salles et surtout au festival de Cannes, un film consacré à un drame du monde du travail aujourd'hui. C'est le cas du scénario auquel Marion Cotillard a prêté son talent et sa renommée (non sans risque à lire les critiques récentes de quelques uns de ses collègues) Dans une petite entreprise, sous le « seuil » permettant de constituer un syndicat, Sandra est de retour après un congé (dépression). Son absence a démontré qu'on pouvait se passer d'elle. Le travail de 18 se faisait à 17 avec des heures supplémentaires !! Aidée de son seul mari, l'héroïque Manu, cette mère de 2 enfants n'a qu'un week-end pour visiter ses collègues afin de revenir sur un vote dans lequel il ont décidé son licenciement, contre une prime de 1000 €. Une collègue, amie, a obtenu de refaire le vote à son retour. Le film est le récit de ces dialogues parfois violents, toujours dramatiques

de ce couple, solitaire et démunie, avec les « anciens camarades de travail ». Les arguments des uns et des autres traduisent la destruction mentale, la torture, des interlocuteurs confrontés à cette procédure. « T'as pas honte de nous piquer no't prime » lui jette l'un d'eux !! Au-delà du bénéfice d'un emploi, de manquer à la participation au financement des services publics, il y a un autre résultat recherché par l'ennemi caché « qu'on ne voit qu'à la fin » dans tout son cynisme.

Un travail sous-marin, avec ce système des primes, réussit le sabotage des solidarités, de ce qu'il y a d'humain en chacun, conduisant aux pires réactions. Il n'est jamais question des syndicats, sauf pour être brocardés sur scène parfois. Réfléchir sur un tel spectacle semble intéressant, au moment où la question de la syndicalisation revient chaque année plus difficile.

R. DELIGNY

Traité de libre échange la dette !

Traité de libre échange :



PERSEVERARE DIABOLICUM : les discussions et négociations relatives au traité de libre-échange transatlantique (TAFTA en Anglais) entre les Etats Unis et l'Union Européenne, ont lieu dans la plus grande discrétion, sinon dans le

secret. Elles engagent la France. Les parlementaires européens eux-mêmes ont la plus grande difficulté à s'informer. Il s'agit de contourner les réglementations des États "souverains", de vider de leur substance les services publics, de laisser libre champ aux multinationales. Rassurez-vous, l'Education est concernée, directement ou indirectement.

A Genève, des négociateurs auto-proclamés, sans aucun mandat démocratique, venant de 49 pays au total (États Unis, États de l'Union Européenne, et une vingtaine d'autres comme le Japon, la Corée du Sud, le Chili, Israël etc.), se réunissent depuis 2 ans dans les locaux de l'ambassade d'Australie. Ils tentent de mettre au point des normes internationales en matière de commerce et de services. Ils ont pour objectif de remédier à l'échec des négociations de l'OMC dites ACS (Accord sur le Commerce des Services), dans le cadre du "cycle de DOHA". Ces négociations ont échoué, certains pays émergents refusant de se laisser dépouiller et de voir mourir leurs petits producteurs. A Genève, il s'agit donc de contourner ...

Le 26 juin dernier, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a voté une résolution favorable à la fin de l'impunité des multinationales. Que croyez-vous qu'il arriva ? La France, ainsi que tous les pays européens et les Etats-Unis, ont voté contre. Il n'y a pas à dire, nous sommes gouvernés avec constance !

Roland ROUZEAU



« Tromperie sur la dette »

... « Loin d'être un problème à résoudre, la dette est, au contraire présentée par Maurizio Lazzarato comme une formidable aubaine pour les néolibéraux. Mieux, une technique de pouvoir au service de l'accomplissement d'un vieux rêve. « *l'enjeu n'est pas l'équilibre budgétaire* » affirme le philosophe, il est autrement ambitieux.

En effet, la crise permet de délivrer l'Etat « *de l'emprise de la lutte des classes, de la pression des revendications sociales et de l'élargissement des droits sociaux* ». Et d'imposer des prélèvements multiples : impôts, réduction du salaire nominal, coupe dans les dépenses sociales comme les retraites, augmentation des prix, privatisations...

La culpabilité est le ressort et la force d'une telle politique « *à lire les journaux, à entendre les experts, les hommes politiques, tout le monde est coupable (les travailleurs, les retraités, les chômeurs, les malades, les assurés sociaux...etc tout le monde sauf les financiers et les banquiers)* »...

Ou comment rendre les populations responsables d'une dette qu'elles n'ont pas contractée..... »

Marion Rousset, journaliste, à propos du livre « Gouverner par la dette » de Maurizio Lazzarato (éd. Les prairies ordinaires)

« Bientôt une banque éthique ? »

La société de finance solidaire N.E.F. (Nouvelle économie fraternelle), fondée en 1988, peut désormais, en vertu d'une modification de la réglementation européenne qui entoure son statut, proposer des services bancaires à tout un chacun.

La finance solidaire enregistre partout dans le monde une croissance à deux chiffres et s'impose comme une alternative à la finance aveugle.

Jusqu'à présent l'objet social de la Nef ne lui permettait pas de collecter de l'épargne autrement qu'à travers des comptes à terme, soit des dépôts bloqués pour une durée minimum de deux ans.

Aujourd'hui, la Nef est statutairement en mesure de proposer des produits et services bancaires au quotidien !

Mais il reste un bout de chemin à parcourir. avant que les chèquiers et les cartes de paiements ne se retrouvent dans les poches de tout le monde ! .

- Second semestre 2015 : ouverture de comptes courant pour les entreprises avec moyens de paiements limités aux virements, prélèvements et effet de commerce,
- Seconde semestre 2016 : ouverture des comptes courant pour tous (particuliers, associations, entreprises, etc.) avec tous les moyens de paiements. »

l'Humanité. Juillet 2014

Défendre la laïcité... ...pour le « vivre ensemble »

Défendre la laïcité Défendre le « Vivre ensemble »

Il fut un temps, dans les années 70, 80, où la question identitaire était en France moins une préoccupation qu'actuellement. Les problèmes étaient abordés en termes de lutte de classes. Or aujourd'hui, certaines familles, certains individus cumulent l'exclusion économique, les ségrégations spatiales et scolaires. Des discriminations que cette population a fini par intérioriser. Ainsi, les questions sociales sont devenues des problèmes "ethniques".

En fait que signifient **ces revendications identitaires** ? C'est sans doute la réponse à une forme de violence qui existe depuis plusieurs générations : celle qui consiste à dire "vous n'existez pas". C'est dans ce terreau de mécontents (pour qui la religion est un espoir et un recours), que s'est installé la duplicité du discours religieux. Laisser se développer l'existence de lieux de cultes invisibles, entretenir les ghettos en zone de non-droit, c'est installer une situation qui tend à présenter cette population abandonnée de la République comme une catégorie à part dans la nation.

Aujourd'hui et depuis une dizaine d'années, le prosélytisme religieux s'exerce de façon souterraine, en dehors des lieux officiels de culte. C'est dans les banlieues pauvres, abandonnées par les associations laïques et l'état, que viennent prêcher le clergé ou des fourbes érudits. Ces prêches sont à l'origine de la vocation de nombreux français. La religion est en plein essor depuis quelques années dans les départements français et embrigade des jeunes dans cette mouvance en imposant sa loi.

La question posée par Caroline Fourest et Fiammetta Viener dans leur livre est la suivante : "les intégristes sont-ils en guerre entre eux, ou œuvrent-ils de concert pour détériorer la démocratie et la laïcité, dans le but d'assouvir un objectif commun, quitte à mutuellement se renforcer ?"

Ainsi, le fondamentalisme musulman sunnite est sans doute celui qui présente le plus de similitude avec le fondamentalisme protestant américain. Probablement parce que ces deux confessions sont

construites sur un mode horizontal, sans hiérarchie centralisatrice là où le catholicisme et le judaïsme se régulent de façon plus verticale. Comme les fondamentalistes protestants, les fondamentalistes islamistes ont l'art de sélectionner ce qui les arrange dans les textes. Dans tous les cas et partout dans le monde, les extrémistes des trois religions contribuent à faire reculer la démocratie. La religion peut devenir à tout moment une source d'oppression, face à laquelle la laïcité est la seule source d'espoir.

Qu'advient-il si les États Unis sont gouvernés officiellement par la droite religieuse, si pendant ce temps l'Europe renonce à défendre un modèle laïque exigeant, au profit d'une laïcité molle plus consensuelle, si Israël le seul pays démocratique du Moyen Orient est grignoté de l'intérieur par des intégristes juifs ? Un intégrisme ne prospère jamais seul ; Même lorsqu'ils se détestent, les intégristes religieux se renforcent les uns les autres. Ces intégrismes profitent au détriment des laïcs.

La religion, si elle est appliquée à la sphère politique ou publique, ne laisse aucune place aux non-croyants, tandis que l'idéal laïque ne demande pas aux religieux de renoncer à leurs croyances à titre privé.

Non seulement la laïcité et la démocratie sont les plus sûrs facteurs de bien-être collectif, mais leur combinaison est aussi la seule garantie d'une vie en société où les convictions spirituelles sont respectées pour ce qu'elles sont : des convictions privées ne devant jamais s'imposer aux autres.

Laïcité « ouverte » ? Laïcité « plurielle » ?...laïcité « positive » ? Laïcité « liberticide » ? Ou intolérable tolérance... ??

Bien entendu la tolérance des démocraties fait toute sa force mais aussi sa faiblesse. La démocratie laïque est en danger chaque fois qu'un intégrisme tente d'user de sa tolérance...et la laïcité se révèle finalement comme élément indispensable du « vivre ensemble »

**Millie Joubert - Lequeux
Et Viviane Gobeaut**



Livres



Livre de Henri PENA RUIZ

Henri Peña-Ruiz est un philosophe et écrivain français. Agrégé de l'université et docteur en philosophie, il est réputé pour ses travaux au sujet de la laïcité en France. Il est aussi maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris. Par ailleurs, il milite au Parti de gauche.

En ce qui concerne sa philosophie de la laïcité, il souligne que dans un monde où les nations reposent sur des populations marquées par une diversité croissante des origines culturelles, seul un cadre politique et juridique fondé sur des principes universels garantit l'intégration de tous. Cette universalité implique que les lois communes à tous soient affranchies des conceptions religieuses propres à certains. La séparation laïque de l'État et des Églises, de l'École et des églises, n'est nullement tournée contre les religions, mais contre leurs privilèges publics, incompatibles avec l'égalité de droit des citoyens.

Culture, loisirs ...

Livres (suite)

« Tirs Croisés » de Caroline Fourest et Fiammetta Venner

Depuis le 11 septembre 2001, le monde vit dans la hantise du terrorisme musulman. Mais ce traumatisme n'a pas permis une réflexion en profondeur sur l'origine de ce terrorisme : l'intégrisme. Caroline Fourest et Fiammetta Venner se sont plongées dans les documents, les témoignages, les interviews et les textes sacrés. Elles apportent un cinglant démenti à l'idée que seul l'islam peut susciter la barbarie, en démontrant que, sur bien des points (comme les droits des femmes, la sexualité, l'intolérance culturelle ou la violence), le monde dont rêvent les intégristes musulmans ressemble à s'y méprendre à celui que prônent les intégristes juifs et chrétiens. La véritable ligne de fracture, loin d'isoler l'Islam du "reste du monde", pourrait surtout séparer partout dans le monde les démocrates des théocrates - autrement dit, les partisans d'une cité ouverte, tolérante et protectrice des libertés individuelles, des intégristes, fondamentalement d'accord pour prendre la laïcité sous les tirs croisés de leurs fanatismes. Ce livre, analytique par son ton et sa méthode mais explosif par les questions qu'il soulève et les réponses qu'il apporte, est un signal d'alarme pour tous les défenseurs des libertés et de la laïcité.



Affreux, riches et méchants ? Un autre regard sur les Bleus

Auteur : Stéphane Beaud En collaboration avec : Philippe Guimard

Depuis leur grève lors de la Coupe du monde en Afrique du Sud, en juin 2010, les joueurs de l'équipe de France de football souffrent toujours d'une image exécrable dans les médias et dans l'opinion publique. Qu'est-ce qui explique cette durable infamie ?

Pour répondre à cette question, ce livre poursuit la réflexion initiée en 2011 avec *Traîtres à la nation ?*, dont il reprend certains éléments d'analyse, en examinant de plus près, d'une part, les profondes transformations du football professionnel depuis le milieu des années 1990 et, d'autre part, la tension structurelle qui existe aujourd'hui entre des joueurs au sommet de la réussite, sportive et économique, et des journalistes soumis à une forte concurrence, avides d'infos et de scoops. Le livre montre aussi que le football peut se révéler un analyseur fin de la crispation autour de la place accordée aux jeunes issus de l'immigration postcoloniale. Souvent suspectés de ne pas chanter *La Marseillaise*, de ne pas « mouiller le maillot » tricolore, de ne pas aimer jouer « pour la France », les joueurs issus des cités de banlieue ont pourtant grandement contribué à qualifier l'équipe nationale pour le Mondial 2014 au Brésil. Cette qualification ouvre-t-elle la voie d'une reconquête sportive et d'un retournement de l'opinion en leur faveur (présentation par l'éditeur)

La petite philosophie du surf - Frédéric Schiffter

Il n'est pas nécessaire d'être le fils de Dieu pour marcher sur l'eau. Un tel miracle, rappelle le philosophe Frédéric Schiffter, est d'abord le privilège du surfeur qui, "sur le modèle grec de l'homme excellent", parvient à la maîtrise de lui-même en acceptant l'omnipotence des lois de l'océan. Car loin d'être téméraire ou arrogant, le surfeur est un homme prudent qui danse avec la houle et développe, à chaque instant, une sagesse résolument pragmatique : "Le surfeur courageux est l'homme qui éprouve la peur, la combat et la domine à force d'ascèse. Apprivoisée, elle [...] avive sa sagacité, renforce sa technique." Il ne s'agit plus ici, à la façon de Descartes, de se servir de l'intelligence pour se rendre "comme maître et possesseur de la nature", mais de comprendre d'instinct, comme Héraclite, que dans ce monde où rien ne demeure, seul importe de faire corps avec la vague. (in : conférence de F Schiffter lors du stage-séjour en pays basque)



Films



Film Anglo Irlandais de Ken Loach (avril 2014) « Jimmy's Hall »

Ce film raconte le retour en 1932 (après 10 ans d'exil en Amérique) d'un républicain irlandais dans un jeune pays verrouillé à la fois par l'INRA et la puissante église catholique.

Toujours rebelle et progressiste, il se laisse convaincre par ses amis de rouvrir un foyer rural (une salle, un hall) et de reprendre les activités sociales, éducatives et récréatives.

Cette tentative d'éducation populaire, dans un espace de liberté, « sans dieu ni maître » se heurte à l'Institution qui détient le monopole de l'enseignement et de la morale et aux notables propriétaires terriens et membres de l'IRA « Conte politique » écrit d'après une histoire vraie est l'occasion pour Ken Loach de développer un discours sur l'influence de la religion dans la vie publique et sur l'individualisme du monde contemporain. On utilise la crise d' alors pour mieux nous parler de celle d'aujourd'hui

Suzanne Forget

Stages - Séjours

SNEP toujours

Pour l'année 2015, 5 séjours sont organisés.

- Le JURA du 18 au 25 janvier 2015 (il reste 3 places) : Ski de fond, de piste, raquettes, visites de fermes, maison du peuple...
- La PALESTINE du 22 au 31 mars 2015 (complet)
- ANTIBES du 21 au 28 juin 2015 : Musée d'Antibes (Picasso), Musées des environs, sortie en mer...
- NORMANDIE du 23 au 30 mai 2015 : kayak, voile, char à voile, Bayeux et sa tapisserie, les plages du débarquement...
- MORBIHAN en septembre 2015

Pour l'année 2016, en prévision : l'Ardèche en mai et le Vercors 1ère semaine de septembre.

Pour s'inscrire, consulter le bulletin de juin.

Fin octobre, un 8 pages vous parviendra, vous y trouverez des indications plus précises (lieu, activités, prix,...)

Lalonde Les Maures

Séjour organisé par Suzanne Forget du 1er au 8 Juin 2014

Tu resteras dans nos cœurs Mado avec tes randos sur le rivage et à Port Cros, ton énergie et ton sourire. Toi aussi Anne-Marie avec tes paysages lointains du Rayol présentés avec passion, et ton "petit" pot si convivial... Aldo s'en souviendra, lui qui a failli lâcher l'harmonica et se retrouver au violon! Et que serait une visite silencieuse de l'Abbaye des Sœurs de L'Assomption sans une présentation de Millie notre guide



préférée. N'oublions pas non plus la conférence géologique sur les Iles du Levant, l'initiation au Qi Gong, le tournoi de pétanque, la visite historique des anciens quartiers ouvriers, les échanges syndicaux, avec Pierrot et Suzanne (notre chef). Une mention spéciale à Chantal, dont les chevauchées forcées de frites sauvages à la sauce aquatique, ponctuées de CÔA...CÔA...et de Glou...Glou, n'ont pas calmé notre ardeur. Merci à tous et toutes pour ce partage, je vous referai des chansons.

Annick Béguery

SEJOUR AU PAYS BASQUE

Du 6 au 13 septembre 19 Snepien ont participé à un séjour à Anglet. L'organisation reprise par Suzanne Forget a été parfaite, un juste équilibre entre débats, visites et balades. Paysages pyrénéens grandioses, et descentes en lacets nous ont laissé sans voix. Villages superbes et Guggenheim valaient le déplacement. Une approche du Surf originale par l'auteur de « petite philosophie du surf », une fête basque à Fontarabia, un après-midi à la criée de Saint Jean De Luz, un débat plus qu'animé avec une avocate basque défendant l'indépendance du pays basque nous ont montré la forte identité de cette région. Quelques baignades dans l'océan avec une température agréable pour l'atlantique ont ponctué nos activités et comme toujours dans les stages séjour nous avons vécu des moments d'échanges fructueux entre les participants. Merci encore à Suzanne.

Marie-Claude Baudalet



Syndicalisation

SYNDICALISATION

Le 24 septembre 2014, **373** retraités sont syndiqués au SNEP. Le 16 septembre 2013, **313** étaient syndiqués.

Louise G



SYNDICALISATION 2014-2015

SNEP 76 RUE DES RONDEAUX 75020 PARIS

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de la cotisation

IDENTITE sexe F M date de naissance / / 19

nom
nom de JF
prénom
ADRESSE auxiliaire
voie
complément d'adresse
code postal et localité
@dresse mèl
fixe : mobile : 0

Retraités et Contrats Locaux HDF

Montant du traitement ou de la pension mensuelle	Groupes	Cotisation
	Inférieur à 1000€	1
entre 1001€ et 1300€	2	63 €
entre 1301€ et 1550€	3	78 €
entre 1551€ et 1800€	4	89 €
entre 1801€ et 2050€	5	98 €
entre 2051€ et 2300€	6	112 €
entre 2301€ et 2500€	7	128 €
entre 2501€ et 2700€	8	142 €
entre 2701€ et 2900€	9	154 €
supérieur à 2900€	10	162 €

Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin.

J'accepte de fournir au SNEP les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au : SNEP - Service Informatique, 76 rue des Rondeaux 75020 PARIS

date
signature

ENVOI du BULLETIN - pour l'étranger ajouter 15 € de supplément avion

- adresse personnelle adresse établissement
- Je ne souhaite pas recevoir le bulletin syndical en version papier, mais être averti de sa parution à l'adresse électronique ci-dessus, pour le télécharger sur le site du SNEP.
- Je ne souhaite pas recevoir les hors série "Contre Pied" en version papier, mais être averti de leur parution à l'adresse électronique ci-dessus, pour les télécharger sur le site du SNEP.

Aux néo-retraités

Vous êtes en retraite cette année...encore vingt cinq années de vie active !...Vous entrez dans la troisième vie et nous souhaitons que la rupture avec la vie professionnelle n'implique pas de rupture avec le SNEP ! C'est parce que vous avez «le métier au cœur» qu'aux dernières élections professionnelles, 85 % des collègues syndiqués et non-syndiqués ont voté pour la liste du SNEP !

Au-delà de la solidarité avec les actifs, les retraités sont désormais tenus à des actions spécifiques pour défendre le niveau de leurs pensions, la protection sociale, le droit à la santé... un «collectif national» pour les

retraites s'est organisé au sein du SNEP et il est relayé par des collectifs en province. Il se tient très au courant de toutes les évolutions nationales, organise les luttes et édite quatre bulletins par an dont celui-ci. Par ailleurs, et par souci de convivialité, il propose des séjours culturels et activités physiques dans les CREPS (Antibes, Dinard, Vichy...) et les VVF (Queyras, St-Jean-de-Luz) 100 collègues ! Surtout ne quittez pas le bateau ! Objectif : 100 % des Syndiqués actifs de 2014 doivent demeurer au SNEP comme retraités

Y . Lequeux

En tant que syndiqué, prof d'EPS un jour prof d'EPS toujours, tu reçois la parution du Contre-Pied du Centre EPS et Société présidé par notre camarade Alain Becker .En ce début d' année scolaire pense à renouveler ton soutien à la revue.

